



Heinz Hauser

Discours sur la globalisation

Débat contradictoire entre Heinz Hauser, professeur à l'université de Saint-Gall, et Richard Gerster, journaliste indépendant et conseiller



Richard Gerster

Hauser: Avant d'entamer le débat, j'aimerais savoir ce que nous entendons tous les deux par globalisation et si nous en avons la même compréhension. Pour moi, la globalisation est le résultat du développement rapide des techniques de la communication, de l'impressionnante réduction des frais de transport et de l'utilisation universelle de la langue anglaise. C'est par ailleurs une réalité qui, outre sa facette économique, en comporte une multitude d'autres.

Gerster: D'accord avec vous. La saisissante réduction des coûts de transport et de communication s'est amorcée vers 1980. J'appelle internationalisation de l'économie ce qui s'est produit antérieurement, une dynamique qui a commencé bien plus tôt, voilà plusieurs siècles. Par globalisation, j'entends aussi cette revendication des dirigeants de l'économie mondiale d'imposer des marchés libéralisés répondant à leurs vues, à l'échelon planétaire.

Hauser: Notre entretien se limitera aux aspects économiques de la globalisation et aura particulièrement trait à la question de savoir comment accompagner ce processus sous l'angle de la politique économique.

Gerster: A mon avis, la libéralisation, la déréglementation et la privatisation sont au centre du débat économique. Bon nombre de pays en développement sont touchés au premier chef par ces processus, à savoir les acteurs économiques les plus faibles. Une grande partie des différends concernant la globalisation – portés et exprimés dans la rue ces dernières années – a aussi trait à cet ensemble de thèmes.

Hauser: Les revendications formulées dans ce contexte au niveau du commerce international sont, fait intéressant à noter, des exigen-

ces des nations industrialisées comme l'introduction de normes sociales et écologiques dans les règles régissant le commerce mondial. Les gouvernements de nombreux pays en développement refusent vigoureusement de telles revendications. Pour moi, on peut s'interroger sur la légitimité qui guide l'inscription de telles questions dans l'agenda du cycle de négociations de l'OMC.

Gerster: Sur l'agenda OMC des pays du Sud sont inscrites des priorités fondamentalement différentes de celles du Nord. Ils veulent d'abord voir les cycles de libéralisation menés jusqu'ici se concrétiser ou, si nécessaire, procéder à diverses améliorations. Le Cycle de l'Uruguay a trop souvent défavorisé les pays du Sud. Je citerai un exemple seulement: suite au Cycle de l'Uruguay, donc à l'ouverture minimale décidée à l'époque, l'UE a pu écouler plusieurs centaines de milliers de tonnes de sucre en Inde. Or, ce pays est le plus grand producteur de sucre au monde et ses stocks en la matière sont aujourd'hui de plusieurs millions de tonnes. Cependant, l'Inde ne peut pas exporter son sucre vers l'UE. Pour cette raison, je ne suis pas étonné que dans les années nonante, des centaines de milliers de paysans indiens soient descendus dans la rue pour protester contre la globalisation et l'OMC, et ce bien avant Seattle.

Hauser: Je concède que nombre de problèmes des pays en développement sont liés au manque de concrétisation des objectifs du Cycle de l'Uruguay par les nations industrialisées. Les pays en développement n'ont pas été en mesure d'en récolter suffisamment les fruits. L'accord sur les textiles par exemple est mis en œuvre avec un retard certain, et bien des étapes sur la voie de l'ouverture des marchés ne deviendront réalité que peu de temps avant l'expiration du délai transitoire, le 1^{er} janvier 2005.

Gerster: Il est incroyable de constater que près de la moitié des étapes qui doivent conduire à l'ouverture des marchés va entrer en force pour le 31 décembre 2004 seulement.

Hauser: C'est pourquoi les pays en développement sont fermement convaincus qu'une telle politique ne peut absolument pas être un engagement crédible à ouvrir les marchés.

Gerster: Les pays en développement refusent les normes sociales ou écologiques dans l'OMC parce qu'ils craignent que le Nord ne prenne prétexte de leur non-respect pour ne pas avoir à



Photo: Keystone

Hauser: «La globalisation est le résultat du développement rapide des techniques de la communication, de l'impressionnante réduction des frais de transport et de l'utilisation universelle de la langue anglaise.» En illustration: de jeunes Chinois devant un panneau publicitaire à Beijing.

faire, à la Saint-Sylvestre 2004, ce dernier pas important vers l'ouverture du marché des textiles. Je comprends très bien cette attitude de l'hémisphère sud.

Hauser: Outre le secteur des textiles, le domaine agricole constitue un autre sujet de mécontentement justifié pour les pays en développement, car l'ouverture des marchés des nations industrialisées est insuffisante; même si pour la Suisse, le Cycle de l'Uruguay a fortement contribué à lancer la réforme de la politique agricole et à tracer la voie à suivre: suppression des mesures liées aux produits et introduction de contributions à la surface en fonction des charges écologiques. Pourtant, en Suisse non plus, les pays en développement n'ont pas pu utiliser pleinement leur potentiel de fournisseurs.

Gerster: *C'est de la poudre aux yeux. Il y a bien eu transformation de l'économie agraire helvétique, mais pas d'accès facilité au marché pour les pays en développement. Le Cycle de l'Uruguay a plutôt servi à augmenter notre degré d'auto-provisionnement en sucre de 55% (avant le cycle) à 85% aujourd'hui – et ce à l'enseigne de: «Si nous nous restructurons, nous devons aussi proposer de nouvelles possibilités de revenus à nos paysans.» Cela va tout à fait à l'encontre de l'idée de la libéralisation.*

Hauser: Nous devrions toutefois nous poser la question fondamentale suivante: peut-on continuer d'opérer avec l'agenda commercial habituel dans le cadre des négociations au sein de l'OMC? Ou bien faut-il changer de fond en comble la stratégie à l'occasion du nouveau cycle de négociations?

Gerster: *On devrait d'abord analyser les effets de la libéralisation telle que réalisée jusqu'ici et veiller à ce que les accords soient effectivement appliqués avant de prendre des décisions quant à de nouvelles démarches. Je suis sceptique devant le programme de travail arrêté à Doha.*

Cette analyse des effets de la libéralisation doit aussi tenir compte de l'expansion du protectionnisme privé. Tandis qu'on s'efforce de refouler le protectionnisme public, le protectionnisme privé gagne du terrain en raison des pratiques adoptées par les multinationales qui dominent les marchés. Les pays en développement sont bien plus exposés à ce phénomène que les pays industrialisés à économie forte. Jadis, les pays en développement pouvaient par exemple dicter des conditions d'approvisionnement locales à un investisseur; c'est impossible aujourd'hui. La filiale d'un groupe en Inde peut faire ses achats auprès de sa société mère en Suisse, même si des prestataires tout à fait compétitifs existent sur le plan local. Ces transactions au sein des grands groupes font aujourd'hui un tiers du commerce mondial.

Hauser: Je ne crois pas qu'une entreprise achète systématiquement à une source d'approvisionnement plus chère. Il faut bien plutôt chercher les raisons de l'essor du commerce interentreprises dans les formes institutionnelles propres aux grandes compagnies. Opérer dans un système institutionnel homogène à l'échelle du globe est nettement plus avantageux qu'effectuer des transactions mettant en jeu un grand nombre de systèmes juridiques avec des sous-traitants locaux. C'est la raison pour laquelle le commerce interentreprises est vraisemblablement moins onéreux, même si les coûts de production proprement dits sont plus élevés.

Laissez-moi toutefois revenir sur la question fondamentale de l'agenda de l'OMC:

Je partage d'abord votre avis sur ce point: les décisions prises au cours du cycle de l'Uruguay n'ont pas été entièrement traduites dans les faits. Les lacunes à ce niveau touchent les pays de manière différente; les pays en développement en sont probablement plus affectés que les pays industrialisés. Vouloir pour cette raison enrayer la dynamique engagée serait toutefois une erreur. Les intérêts commerciaux et les préoccupations des pays en développement doivent être pris bien plus au sérieux dans le cadre d'un cycle ultérieur.

Gerster: *Un cycle consacré au développement alors? Nous ne pouvons plus poursuivre sur la voie de la globalisation – sur laquelle nous sommes engagés – en faisant l'économie d'un bilan. La croissance est son but ultime, et à cet égard précisément, elle a fait des promesses qui ne sont pas tenues, ce qui est intéressant à relever. Si l'on compare les taux de croissance de la période interventionniste (de 1960 à 1980) avec ceux des décennies de globalisation (de 1980 à 2000), on constate avec un certain étonnement que la «période dorée» a été l'époque interventionniste. A l'échelle du globe, tant pour les pays industrialisés que pour les pays en développe-*

ment, les taux de croissance ont généralement été nettement supérieurs.

La répartition des gains de prospérité est un aspect tout aussi important. Les gagnants sont les pays industrialisés et les pays émergents du Sud-Est asiatique. A l'échelle planétaire, le fossé entre pays pauvres et riches s'est creusé. Dans bien des pays, les inégalités sont devenues plus criantes. D'un point de vue historique, le succès ou l'échec de la globalisation sera mesuré à l'aune de sa contribution à lutter contre la pauvreté et non pas au surcroît de prospérité qu'elle aura apporté aux riches.

Au vu des résultats économiques de la globalisation, la question se pose par conséquent de savoir ce qu'il faut modifier à l'orientation adoptée par l'OMC pour parvenir à de meilleurs effets.

Hauser: Les véritables gagnants de la globalisation ne sont pas seulement les pays riches comme les Etats-Unis et l'Europe occidentale mais – contrairement à une idée reçue – les pays émergents, qui ont fait des bonds de croissance énormes ces vingt dernières années. Le nombre des nouveaux emplois créés dans le Sud-Est asiatique et en Amérique latine est tout à fait considérable. A mon avis, il faudrait se poser davantage la question de savoir pourquoi tous les pays ne sont pas même ment parties prenantes de ce processus, les pays africains surtout.

Les causes d'une telle situation ne sont pas à rechercher essentiellement dans les règles du commerce mondial, mais plutôt dans les rapports entre Etats africains, qui empêchent ces pays de participer au processus de globalisation. Je pense ici aux frontières arbitrairement tracées – un héritage du colonialisme – et à la situation politique des plus instables prévalant dans certains pays, un contexte synonyme de risques extraordinairement élevés pour les investisseurs.

Gerster: Les succès remportés par les pays asiatiques – comme la Corée ou Taiwan – ne sont pas le fruit de la globalisation. Cinq facteurs ont

été essentiels dans leurs réussites: d'abord, la vision claire de l'administration publique qui a conduit, bien plus tard certes, à une bonne gestion des affaires publiques au sens démocratique du terme. Ensuite, une politique économique avisée mêlant Etat et marché. La politique économique a marié des composantes libérales avec une bonne dose d'interventionnisme, en orientant le tout vers des objectifs de développement clairs.

Troisièmement, le contexte international dans lequel évoluait ces pays. La guerre de Corée avait ouvert un créneau politique, prémices à une percée économique réussie. Les pays en question ont certes dû s'entraîner à s'amender politiquement, mais n'ont pas eu de conditions économiques à remplir qui s'identifieraient à une politique d'ajustement structurel du FMI. Ils ont dû s'engager contre le communisme et en faveur du monde libre. En contrepartie, ils ont pu bénéficier d'une ouverture relativement importante des marchés du Nord. Les Etats-Unis ont toléré que les pays asiatiques protègent leur industrie, ce qui a permis à celle-ci de se développer. Dans les premières décennies de développement tout du moins, Taiwan et la Corée du Sud ont bénéficié d'une aide étrangère massive, dont ne peuvent que rêver bien des pays à l'heure actuelle.

Quatrièmement, la réforme agraire. Tant à Taiwan qu'en Corée du Sud, elle a été le point de départ d'un essor rapide. Elle est des plus importantes pour la croissance économique des nations démunies.

Cinquièmement, les investissements très substantiels consentis dans l'éducation, des femmes également.

Cette recette à succès n'a pas grand-chose à voir avec la globalisation à proprement parler.

Hauser: Ce que vous appelez «politique économique avisée» n'était rien d'autre que l'orientation de la politique économique vers le marché mondial et les prix relatifs de ce grand marché. C'est très important. Sans cela, le peu d'épargne est investie de façon erronée.

Taiwan et la Corée du Sud ont réussi à financer leurs investissements surtout par leur propre épargne. Les plus fortunés ont également investi dans le pays, contrairement à ce que l'on constate en Amérique latine, où à cette période l'épargne était relativement importante, mais où l'élite l'a transférée à l'étranger.

L'ouverture du marché, une épargne importante – placée dans le pays – ainsi que des campagnes d'éducation à grande échelle sont pour moi trois facteurs capitaux pour le développement. Prenez l'exemple de la Chine, laquelle peut compter sur un volume d'épargne très conséquent. Les sommes en question sont pourtant de nos jours utilisées avec une efficacité très réduite. La Chine cherche donc à dessein l'ouverture au marché mondial pour doper l'efficacité de son économie publique interne.

Gerster: «A mon avis, la libéralisation, la déréglementation et la privatisation sont au centre du débat économique. Bon nombre de pays en développement sont touchés au premier chef par ces processus, à savoir les acteurs économiques les plus faibles.»

En illustration: baraques en tôle ondulée autour de Manille (Philippines).



Photo: Richard Gerster

Hauser: «Outre le secteur des textiles, le domaine agricole constitue un autre sujet de mécontentement justifié pour les pays en développement car l'ouverture des marchés des nations industrialisées est insuffisante.» La Suisse a sensiblement augmenté son degré d'auto-provisionnement depuis le Cycle de l'Uruguay: livraison de betteraves à la fabrique de sucre de Frauenfeld (photo).



Photo: Keystone

Les pays qui ont connu la réussite ont en outre tous investi massivement dans les hommes – et non dans les ressources. Considérant la globalisation comme une chance, la question principale tient pour moi en ces termes: quelles conditions doivent être remplies pour qu'un pays puisse profiter des avantages de la globalisation?

Gerster: *Il est indéniable que de nombreux pays doivent faire de l'ordre chez eux. Cependant, même s'ils le font, ils finissent par se heurter à des règles internationales contraires. Les pays africains dépendent encore davantage de l'agriculture que les nations asiatiques. C'est la colonne vertébrale des pays pauvres et des nations les moins avancées. Nous avons parlé de la libéralisation dans ce contexte. La même chose vaut pour l'industrie textile, locomotive traditionnelle de l'industrialisation.*

Le Nord occulte aussi totalement le thème de l'émigration, un sujet dont les pays en développement aimeraient bien débattre à l'OMC.

Un autre point d'importance et qui freine le développement est l'exclusivité que conserve le Nord sur l'utilisation des connaissances.

Les pays à succès du Sud-Est asiatique ont encore imité de très nombreuses inventions sans encourir de sanctions – comme l'avait fait la Suisse au siècle dernier. C'est justement cela que la globalisation «à la mode de l'OMC» refuse aujourd'hui aux pays en développement. Voilà pourquoi je prétends que les succès économiques qu'ont remportés les pays du Sud-Est asiatique ne peuvent plus se reproduire aujourd'hui.

Hauser: Je ne peux pas faire mienne cette conclusion.

Dans le domaine de l'agriculture et dans celui des textiles, les pays riches ont sans conteste encore trop peu ouvert leurs marchés même si l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord ont pu largement libéraliser le marché des textiles sans subir des désagréments trop importants. Dans ce secteur, le processus de division

internationale du travail est déjà très avancé – avec le transfert des phases de production intermédiaire et de préproduction, surtout dans les segments de qualité inférieure, vers les pays en développement et émergents, et en concentrant l'élaboration des produits design de grande valeur dans les pays industrialisés. Quant à savoir si les ADPICS, autrement dit les Aspects des droits de la propriété intellectuelle qui touchent au commerce, sont en fin de compte une entrave au développement ou non, force est de constater que les avis divergent à ce sujet. J'avoue que je n'ai pas d'idée bien arrêtée sur ce point.

Gerster: *Je trouve cela réjouissant!*

Hauser: Par le passé, nombre de procédés industriels ont effectivement été favorisés par une considération très large des droits de la propriété intellectuelle. La chimie en Suisse en fournit un bon exemple. A l'époque, notre pays disposait d'un droit de licence moins rigoureux que ses voisins français et allemand.

Sur ce plan, la question suivante paraît justifiée: est-ce que la rigueur possible aujourd'hui via la procédure de règlement des différends de l'OMC limite les possibilités de développement? Le débat actuel sur la protection des droits de la propriété intellectuelle pour les nouveaux médicaments et les médicaments chers est un sujet tant sous l'angle humain que social.

D'un autre côté, il ne faut pas considérer isolément la réglementation des droits de la propriété intellectuelle, car elle a des effets sur l'intensité de la recherche et du développement. Avec l'intégration progressive des pays émergents dans le marché mondial, ceux-ci deviennent aussi très tributaires de l'utilisation «du deuxième degré» des connaissances tout comme de cette réalité que la production des connaissances suit un rythme soutenu. Un ralentissement du processus de recherche dans les pays occidentaux aurait donc vraisemblablement aussi des répercussions négatives sur les pays émergents.

Gerster: *Le rôle des organisations multilatérales revêt aussi un rôle prééminent dans le processus de globalisation. Leur importance augmente au regard de la perte de souveraineté qu'accusent les Etats nationaux dans ce processus. La préoccupation première des institutions multilatérales – donc de l'OMC et du FMI – devrait être de protéger les acteurs économiques les plus faibles.*

Hauser: L'OMC et le FMI ont été créés sur la base de contrats de droit international public. Ce sont des instruments qui dépendent des pays membres. A l'OMC, il est justement très difficile d'exercer une influence en court-circuitant les gouvernements qui y sont représentés. La critique constructive des ONG, soucieuses de braquer les projecteurs sur les inégalités constatées, est donc primordiale. Par le passé, les experts se réunissaient en vase clos. Une opinion internationale s'est constituée aujourd'hui, grâce aux ONG. Aussi longtemps que les gouvernements nationaux refuseront d'abandonner un peu de leur souveraineté, il est certain que cette opinion internationale fera entendre sa voix, et cela si haut et fort que ces derniers seront forcés de changer d'attitude. Pour l'OMC et d'autres organisations internationales également, la bonne gestion des affaires signifie essentiellement davantage de transparence.

Gerster: *Au FMI et à la Banque mondiale justement, une réforme du droit de vote donnera plus de poids aux pays économiquement fragiles. Le droit de vote démocratique de base par pays devrait être très fortement revalorisé. C'est à raison que la légitimité de la réglementation actuelle est remise en question.*

Hauser: Je limite mes considérations à l'OMC que je connais nettement mieux. Je mets en garde contre le danger de surcharger cette organisation avec tout un paquet d'exigences et de prétentions. Il est absurde de penser qu'elle pourra par exemple assumer la responsabilité de la lutte contre la pauvreté à l'échelle mondiale, du respect des dispositions de la sécurité du travail et de la politique écologique internationale. Selon moi, cela signifierait à coup sûr la mort de l'OMC. Elle n'a pas la capacité requise pour remédier à ces problèmes. Ces questions doivent être débattues dans les organisations ad hoc: le droit des travailleurs et les conditions sociales par exemple dans le cadre de l'Organisation internationale du travail (OIT), les questions écologiques mondiales au niveau des organisations environnementales multilatérales compétentes. Ceux qui veulent rendre l'OMC responsable de ces questions le justifient souvent en disant qu'elle peut prendre des sanctions efficaces. Mais ce droit de sanction n'est applicable que

dans des limites restreintes. Il est intéressant d'apprendre que certains experts réputés de l'OMC plaident pour moins de «dispute settlement» et plus de «soft law» également en ce qui concerne les questions commerciales.

Gerster: *L'OMC doit aussi devenir consciente des conséquences des règles du commerce mondial sur les pauvres. Je m'oppose également à une super-OMC responsable de tout; les organisations spécialisées sont effectivement plus indiquées. L'OMPI – Organisation mondiale de la propriété intellectuelle – qui était jadis seule responsable de la protection des brevets, a perdu énormément d'importance depuis que les normes matérielles sont discutées et négociées au sein de l'OMC. Cela n'est pas judicieux mais a été envisagé.*

La domination de l'OMC apparaît aussi vis-à-vis d'accords spécifiques comme la Convention sur la diversité biologique. Beaucoup craignent que les accords de l'OMC l'emportent dans tous les cas. Je plaide pour que ces accords spécifiques aient clairement priorité en cas de conflit.

Hauser: La Convention sur la diversité biologique est effectivement un cas d'application fondamental. De l'avis de juristes attachés à l'OMC, le conflit serait toutefois faible pour les pays qui ont adhéré aux deux conventions. Les dispositions de ces dernières sont considérées comme largement compatibles entre elles. Une question essentielle demeure en suspens: que se passera-t-il si les Etats-Unis, qui n'ont pas signé le «protocole Safety», portent plainte contre une violation du droit de l'OMC? Les avis des juristes du droit international public divergent à ce propos.

J'aimerais aborder encore un sujet qui suscite toujours des débats passionnés, à savoir celui de la structure financière internationale et sa stabilité. Une majorité la considère comme très instable; l'exemple de la crise asiatique est volontiers cité lorsque le thème est abordé.

Je vois cela autrement. Je trouve étonnant de constater les chocs auxquels la structure financière internationale a su déjà résister. Il est indéniable que la crise asiatique a eu des coûts économiques énormes pour les pays concernés. Aussi est-il surprenant de voir à quel point les répercussions pour l'économie mondiale ont été limitées et à quelle vitesse les nations concernées se sont rétablies. Pour moi, ce sont là des signes clairs de stabilité.

Les erreurs dans la crise asiatique ont tenu au manque de surveillance du marché financier de ces pays. Le système bancaire privé a fait de multiples opérations en devises étrangères, a contracté des dettes à court terme et prêté à long terme en monnaie locale. Or, ce système était très sensible aux perturbations des cours du change. La structure financière internationale ne peut indéniablement pas être rendue responsable de telles erreurs.



Photo: Richard Gerster

Gerster: «Le but premier de la politique économique est aujourd'hui la croissance de l'économie. La priorité devrait bien plutôt être la réalisation d'un développement durable. La lutte contre la pauvreté devrait jouir d'une priorité absolue, surtout en cas de conflits d'intérêts.» En illustration: femme près du fleuve Narmada en Inde. Le fleuve est plus qu'une ressource, c'est la mère de la vie.

Gerster: Nous ne devons pas passer sous silence deux instruments qui améliorent la stabilité de la structure financière: le premier est la taxation modeste des transactions financières internationales, la taxe Tobin, dont l'effet se fait plus nettement sentir sur les transactions à court terme. Elle permettrait de tempérer un peu l'instabilité des transactions à brève échéance. Le second instrument serait une procédure d'insolvabilité pour les pays en développement. La procédure de faillite a pour but de rendre un nouveau départ possible sous certaines conditions lorsque des erreurs ont été commises. Les sujets économiques privés connaissent les bienfaits d'une telle approche, au contraire des Etats. Les conséquences en sont que les pays en développement entraînent le boulet de leur surendettement depuis des années et des décennies, lequel s'est parfois constitué sous des régimes dictatoriaux et ce sont les gouvernements démocratiquement élus qui doivent payer les pots cassés. Ce sont des pourcentages importants du budget public que de tels pays doivent engager pour éponger cette dette. L'argent vient ensuite à manquer pour l'éducation et la santé, ce qui exerce un effet déstabilisateur sur les gouvernements et leur légitimité.

Hauser: Je suis convaincu que la taxe Tobin n'est pas adaptée pour consolider la stabilité financière internationale, car elle est par trop indifférenciée et complexe administrativement parlant. En revanche, j'ai un certain intérêt pour la solution prônée par le Chili. Ce pays impose en effet l'importation des capitaux et non pas leur sortie du pays. De cette façon, il peut contrer de façon bien plus ciblée le potentiel déstabilisateur des flux de capitaux qu'une taxe Tobin par trop générale.

Sur le chapitre de l'idée de la procédure d'insolvabilité pour les Etats, nous avons dans les faits une solution analogue avec les programmes de désendettement convenus au plan international. Ce sont en quelque sorte des concordats après faillite. Quant à savoir

s'ils présentent une structure efficace, c'est une autre question. J'approuve votre idée de les aménager du mieux possible.

Gerster: J'aimerais revenir sur la question capitale de la globalisation.

Le but premier de la politique économique est aujourd'hui la croissance de l'économie. Toutefois, cette croissance ne devrait être qu'un instrument pour atteindre d'autres objectifs. La priorité de la politique en question devrait bien plutôt être la réalisation d'un développement durable. La lutte contre la pauvreté devrait jouir d'une priorité absolue, surtout en cas de conflits d'intérêts.

Le fait pour le Nord de donner davantage de chances aux pays économiquement plus fragiles, spécialement dans l'agriculture, le secteur des textiles, l'émigration et l'utilisation des connaissances, découle aussi d'une nouvelle politique économique tendant à mondialiser l'équité. Il faudrait par surcroît augmenter massivement la coopération au développement, pas seulement par philanthropie et altruisme mais parce que la pauvreté extrême mine l'économie et la société à long terme. On voit à quel point la volonté politique de le faire fait défaut quand on considère, à titre de comparaison, la réunification des deux Allemagne. Les 15 millions d'habitants de l'ancienne Allemagne de l'Est ont pendant cette dernière décennie reçu chaque année plus du double en transferts que toute l'aide au développement mondiale – pour un niveau d'éducation bien meilleur et des infrastructures plus développées.

Hauser: Je vois d'un œil nettement plus critique l'aide à la reconstruction consentie aux neuf Länder allemands. Ces coûts extraordinairement élevés s'expliquent par le fait qu'on a élevé le niveau des salaires plus rapidement que la productivité. On a voulu de cette manière éviter les mouvements de population à l'intérieur du pays. Résultat? Les régions orientales restent une zone économique peu attrayante. 60 millions de «riches» Allemands de l'Ouest peuvent se permettre une telle politique avec 15 millions de «pauvres» Allemands de l'Est. Ce n'est toutefois pas un bon modèle de développement économique.

Nous devons soutenir la bonne gestion des affaires publiques des pays en développement, ce qui revient à nous mobiliser pour que les gouvernements deviennent responsables de leurs agissements envers leurs propres citoyens. Il nous faut également appuyer l'investissement humain – les gens bien formés sont le réel moteur du développement. Une aide au développement offerte par l'Etat est toujours exagérément affectée au capital matériel et physique, aux grands projets, et insuffisamment à l'éducation. Naturellement enfin, nous devons faire en sorte que ces pays puissent accéder plus facilement à nos marchés.